



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 4 février 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Alain LINGER
M. Gilbert MENUT	M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMENT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Claude DOUHAÏT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CAMBILLARD.
M. Dominique GRIMPRET		

Membres absents :

Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Lucien BRENOT	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAÏT
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : DEPLACEMENTS

Tramway - Marchés de déplacement des réseaux dans le cadre de la création de deux lignes de tramway sur le territoire de l'agglomération dijonnaise - Lot 8 : Mise en oeuvre de canalisations en acier pré-isolé destinées à la valorisation de l'énergie produite par l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération n° GD2008-05-15-01 en date du 15 Mai 2008 par laquelle le Conseil de la Communauté a validé le principe de réalisation de deux lignes de TCSP et décidé du lancement de la concertation préalable, conformément à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération n° GD2008-09-25-02 en date du 25 Septembre 2008 par laquelle le Conseil de la Communauté a approuvé le bilan de la concertation préalable et décidé de le mettre à disposition du public,

Vu la délibération n° GD2008-11-12-07 en date du 12 Novembre 2008 par laquelle le Conseil de la communauté a approuvé le projet de TCSP de type tramway fer et le tracé tels que présentés en conclusion du bilan de la concertation,

Dans le cadre du projet des deux premières lignes de tramway qui desserviront l'agglomération dijonnaise, il est nécessaire de réaliser des travaux de dévoiement des réseaux situés sur la plate forme de la future ligne de tramway, et de mettre en oeuvre des canalisations en acier pré-isolé destinées à la valorisation de l'énergie produite par l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères. Ces travaux envisagés visent deux objectifs communs qui sont le dévoiement des réseaux d'eaux pluviales d'eaux usées, d'eau potable et secs sur les communes de Dijon, Chenôve et Quétigny, ainsi que la création d'un réseau de valorisation de l'énergie produite par l'Usine d' Incinération des Ordures Ménagères.

A cette fin, a été lancée sous la forme d'une procédure négociée avec publicité un marché d'une durée globale de 18 mois alloti de la manière suivante :

Lot 1 : Déplacement des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales Avenue de l'Université à Quétigny,

Lot 2 : Déplacement des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales et du réseau de fibre optique Avenue du Château à Quétigny,

Lot 3 : Déplacement du réseau d'assainissement d'eaux usées Boulevard des Valendons / Rue Lamartine / Rue des Clématites à Chenôve,

Lot 4 : Déplacement du réseau d'adduction d'eau potable Boulevard des Valendons / Rue Lamartine / Rue des Clématites à Chenôve,

Lot 5 : Déplacement des réseaux d'assainissement d'eaux pluviales au parking du Zénith à Dijon,

Lot 6 : Déplacement des réseaux d'assainissement d'eaux pluviales Boulevard Clémenceau à Dijon,

Lot 7 : Déplacement des réseaux de fibre optique, d'éclairage public et de télécommunication à Dijon,

Lot 8 : Mise en oeuvre de canalisations en acier pré-isolé destinées à la valorisation de l'énergie produite par l'UIOM,

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 03 Février 2010,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer : le Lot 8 « Mise en œuvre de canalisations en acier pré-isolé destinées à la valorisation de l'énergie produite par l'UIOM » avec Inéo en groupement solidaire avec Nord Est T.P. Canalisations pour un montant de 5 142 132,70 euros HT pour la tranche ferme, de 776 199,00 euros HT pour la tranche conditionnelle 1 et de 846 394,80 euros HT pour la tranche conditionnelle 2 sous réserve d'affermissement des ces tranches
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce marché y compris les avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant initial du marché supérieur à 5 %.

Convocation envoyée le 28 janvier 2010

Publié le - 5 FEV. 2010

Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,

Le Président

Pour le Président


Pierre PRIBETICH

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 5 FEV. 2010

